

Seine PARK

Le stationnement
naturellement



Rapport d'activité

du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Sommaire

2 Profil

4 Nos missions et enjeux

6 Moyens humains

8 Organisation et moyens d'exploitation

12 Objectifs et réalisations

12 Le stationnement aujourd'hui à Clichy-la-Garenne

18 Le stationnement aujourd'hui à Villeneuve-la-Garenne

22 ZOOM sur le parking Centre-Ville de Villeneuve-la-Garenne

26 Bilan financier et comptes de résultats

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux articles L3131-5 et R. 3131-2 et suivants du Code de la Commande publique, afin de permettre la vérification et le fonctionnement des conditions financières et techniques de la Concession. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service prévus au titre X « suivi et contrôle financier » du contrat de concession signé entre les actionnaires et le concessionnaire. Produit chaque année, avant le 1^{er} juin, ce rapport annuel comporte les éléments mentionnés aux articles R. 3131-2 et suivants du CCP.

Édito

Une nouvelle ère pour le stationnement

Depuis les premiers travaux préparatoires, en juillet 2022, la Société publique locale Seine PARK a parcouru un impressionnant chemin. La volonté des deux communes, Clichy-la-Garenne et Villeneuve-la-Garenne, a en effet permis de mutualiser, de moderniser et de végétaliser l'environnement urbain à un rythme élevé. En un mot, de répondre aux défis liés aux enjeux de mobilité en améliorant le cadre de vie des habitants.

La création d'une SPL, par les villes et pour leurs citoyens, a facilité cette transformation rapide : ce choix stratégique permet en effet de réinvestir les recettes du stationnement dans des projets de territoire, garantit la transparence et la stabilité sur la durée et maximise la cohérence entre logique de stationnement et politiques locales. Surtout, nos équipes ont, chevillée au corps, la volonté de servir l'intérêt public.

Dans ce premier rapport annuel d'activités, la SPL souhaite rendre compte, en toute transparence, de la manière dont ont été utilisées les ressources publiques et quels ont été les actions réalisées et les résultats obtenus. Plus qu'une obligation contractuelle, il s'agit d'un devoir envers les parties prenantes, les autorités publiques, les partenaires et, bien sûr, les usagers.

Dans les prochains mois, nous poursuivrons la transformation engagée en faisant notamment évoluer l'espace en surface alloué au stationnement pour encourager un transport plus durable et en continuant de développer des technologies de stationnement intelligent.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Patrice PINARD
Président de Seine PARK



Charles Bourdon
Directeur général
de Seine PARK

Après six mois d'activité, la SPL Seine PARK a rendu concrète son ambition. L'intérêt général, l'ancrage territorial, la performance, la maîtrise stratégique, la flexibilité et l'innovation représentent la colonne vertébrale de cette société au service de ses collectivités actionnaires. L'implication des maires de Clichy-la-Garenne et de Villeneuve-la-Garenne, qui ont privilégié un mode de gestion novateur et ambitieux plutôt qu'une gestion déléguée à un opérateur privé, est à l'origine de ce succès.

Avec une trentaine de salariés recrutés, la dynamique de développement de la société a permis à Clichy-la-Garenne de reprendre en main l'exploitation du stationnement, de moderniser les moyens de contrôle, d'aménager et de commercialiser un parking public et de végétaliser 300 mètres d'aire de stationnement. À Villeneuve-la-Garenne, Seine PARK a permis de mettre en œuvre une nouvelle politique de stationnement, d'installer une centaine d'horodateurs sur voirie, d'aménager un local d'exploitation pour accueillir les usagers et enfin de moderniser le parking Centre-Ville pour une qualité de service renforcée.

Bien sûr, beaucoup reste à faire. L'année 2024 sera notamment marquée par le développement de l'offre de stationnement, la formation continue des équipes, le pilotage de projets stratégiques avec une gestion budgétaire optimisée au service de la performance et de l'intérêt général.

Profil

Seine PARK c'est :

Le résultat de la volonté commune des Villes de Clichy-la-Garenne et Villeneuve-la-Garenne d'optimiser la gestion du stationnement, en voirie et en ouvrage.

Une Société Publique
Locale à l'actionnariat
100 % public

Une structure créée par
les villes pour les villes

Seine PARK en chiffres

- **7 300** places de stationnement en voirie et **245** places en ouvrage
- **344** horodateurs en gestion et entretien
- **79 369** Forfaits Post Stationnement émis au second semestre 2023, chiffre **en hausse de 25 %** par rapport au premier semestre 2023
- Une équipe de **33 salariés** au 31 décembre 2023 (contre 4 collaborateurs au 24 avril 2023)
- Un parc de **6 véhicules** dont **3 réservés au contrôle du stationnement** et équipés d'un système de lecture automatisée de plaques d'immatriculation
- **20 000** plaquettes d'information distribuées au public et **1 site Internet** créé pour améliorer le service aux usagers
- **3 millions d'euros de chiffre d'affaires** réalisé depuis le 1^{er} juillet 2023, soit un **chiffre supérieur de 15 %** par rapport aux estimations du budget prévisionnel
- **30 applications métiers** pour la gestion opérationnelle
- **120 fournisseurs** en 6 mois d'exercice

Seine PARK en quelques dates clés

6 janvier 2023 : réunion entre les deux Villes pour acter la création d'une SPL

17 mars 2023 : première Assemblée générale et première réunion du Conseil d'administration

Juin 2023 : approbation des concessions par les deux collectivités, levée de fonds de 5 millions d'euros pour financer les investissements de la SPL

17 janvier et 16 février 2023 : approbation par les conseils municipaux de Clichy-la-Garenne et de Villeneuve-la-Garenne de la création et la prise de participation dans une SPL

Avril 2023 : immatriculation de la société Seine PARK au registre des commerces et sociétés de Nanterre, nomination du Président

Juillet 2023 : mise en œuvre des contrats de concession dans les deux villes et mise en ligne du site seinepark.fr. Fin du contrat de DSP avec Indigo Park et reprise en gestion complète de l'exploitation du stationnement payant sur voirie à Clichy

Gouvernance



Patrice PINARD

Président

Adjoint au maire
de Clichy-la-Garenne



Frédéric RARCHAERT

Vice-président Seine PARK

Adjoint au maire
Villeneuve-la-Garenne



Stéphane COCHEPAIN

Administrateur Seine PARK

1^{er} adjoint au maire
Clichy-la-Garenne



Marie-Ange BADIN

Administratrice Seine PARK

Conseillère municipale
Clichy-la-Garenne



Alain-Xavier FRANÇOIS

Administrateur Seine PARK

Adjoint au maire
Villeneuve-la-Garenne

Septembre 2023 : ouverture au public du parking Pierre Bérégovoy (62 places) à Clichy-la-Garenne et mise en service du nouveau véhicule LAPI qui assure désormais le contrôle du stationnement 6j/7

Novembre 2023 : installation de 100 horodateurs modernisés à Villeneuve-la-Garenne et redéploiement de 54 horodateurs à Clichy-la-Garenne

Août 2023 : entrée en application de la nouvelle grille de stationnement payant en voirie à Clichy-la-Garenne

Octobre 2023 : recrutement des agents de contrôle de Villeneuve-la-Garenne, modernisation de la signalétique du parking de Villeneuve-la-Garenne

Décembre 2023 : opérations de végétalisation des aires de stationnement sur 300 mètres linéaires à Clichy-la-Garenne. Ouverture de l'agence Seine PARK à Villeneuve-la-Garenne pour l'accueil du public

Nos missions et enjeux

« **Le stationnement naturellement** », telle est l'ambition qui a motivé la création de la SPL Seine PARK par les deux Villes de Clichy-la-Garenne et Villeneuve-la-Garenne.

Créée pour être au service des Villes, la SPL a pour objectif de répondre aux enjeux locaux de stationnement et, au-delà, aux enjeux de mobilité. Composée d'un actionnariat 100 % public, Seine PARK vise à mieux réguler le stationnement et à réinvestir les recettes dans des projets de territoire au service de l'intérêt général. L'intégralité des recettes collectées via le stationnement en voirie est reversée aux Villes.

Inscrite dans une démarche durable et innovante, Seine PARK fait le choix de repenser le stationnement avec une triple volonté :

- Libérer de l'espace en surface en développant le stationnement souterrain
- Améliorer le cadre de vie des habitants en faisant le choix de la végétalisation des espaces publics
- Optimiser et moderniser l'offre de parking

Nos missions

- Acquisition, location, installation, entretien et maintenance des emplacements de stationnement en ouvrage
- Perception des recettes liées au stationnement en ouvrage au profit du Concessionnaire, gestion des abonnements et paiement des dépenses de fonctionnement
- Surveillance des ouvrages
- Achat de tous les biens matériels, meubles et immeubles, nécessaires à la bonne réalisation des missions
- Installation, paramétrage, mise à jour des tarifs, entretien et maintenance des horodateurs
- Réalisation, entretien et maintenance de la signalisation des zones de stationnement payant
- Accueil des usagers et gestion de leurs abonnements
- Collecte, comptage et traitement des recettes liées au stationnement en voirie, y compris redevances de stationnement et Forfaits de post-stationnement (FPS)
- Contrôle du stationnement payant
- Gestion des Recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) en cas de contestation par un usager
- Établissement de FPS et transmission vers l'Agence nationale du traitement automatisé des infractions (l'ANTAI)
- Végétalisation et embellissement des aires de stationnement
- Assistance et conseil auprès des Villes pour l'optimisation de la qualité du service rendu aux usagers et l'atteinte des objectifs en matière de politique de stationnement

La végétalisation, une réalité

Depuis sa création, Seine PARK s'inscrit dans une logique de végétalisation, une démarche vertueuse qui permet de :

- Garantir un cadre de vie agréable pour les usagers, les résidents et les riverains.
- Porter une attention particulière quant au choix des végétaux, adaptés à l'usage et aux caractéristiques urbaines, dans une optique de durabilité et dans le respect des préconisations paysagères de la ville.
- Répondre à une exigence de développement durable et de respect de l'environnement.

- Développer un stationnement végétalisé en permettant la restauration des fonctions naturelles du sol (non-imperméabilisation et infiltration naturelle des eaux pluviales, régulation thermique pour lutter contre les îlots de chaleur, régulation hydrique en réapprovisionnant les nappes phréatiques, préservation de la biodiversité).
- Améliorer le cadre de vie et le confort respiratoire des habitants en augmentant l'hygrométrie de l'air et en fixant ainsi certaines particules polluantes au sol.

Cette démarche volontariste a d'ores et déjà des résultats concrets. Plus de **250 k€ ont ainsi été investis** pour assurer la végétalisation des places de stationnement aux abords du groupe scolaire Victor Hugo et de l'école Jacques Prévert à Clichy-la-Garenne.



Moyens humains

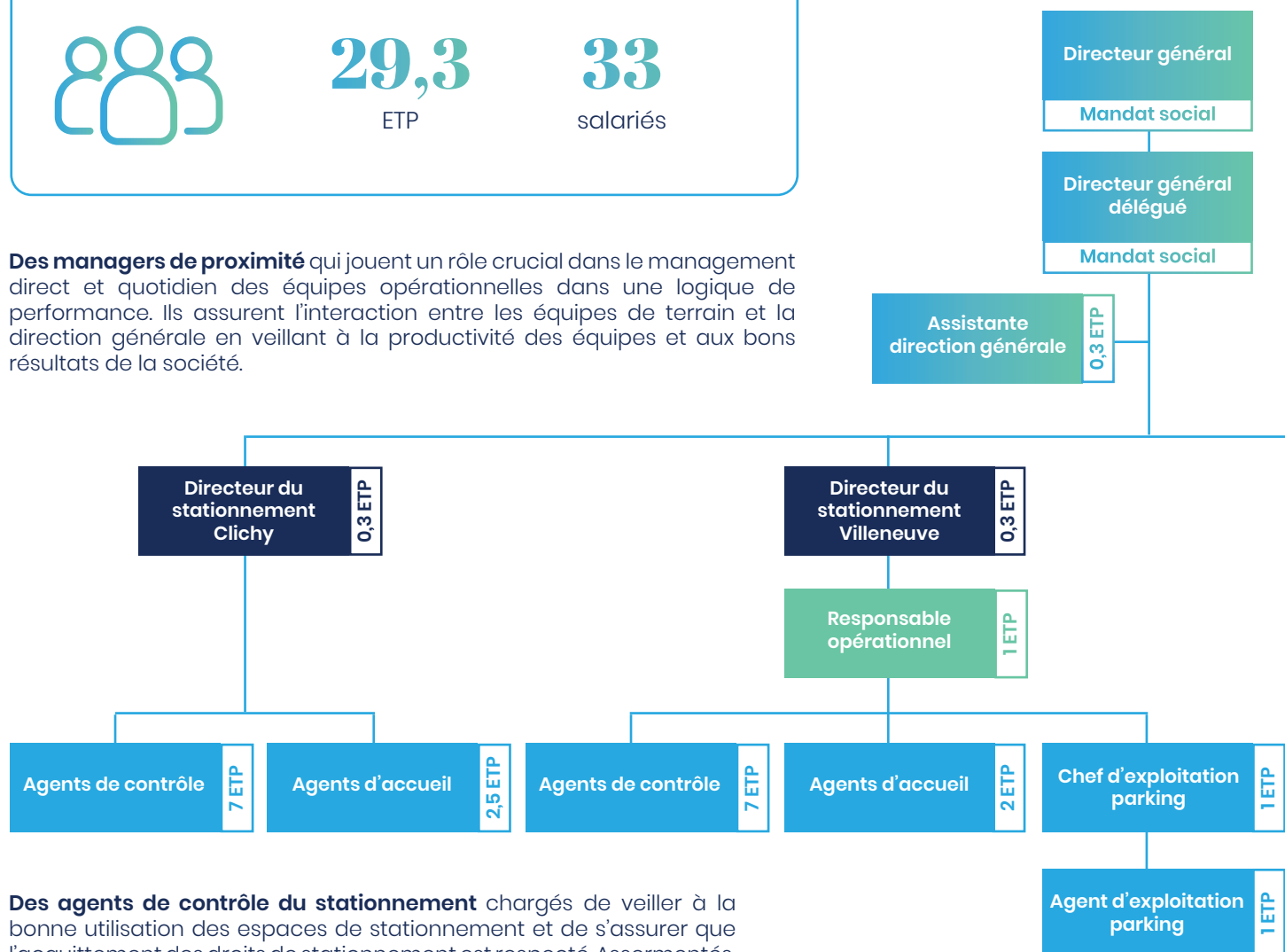
Nos équipes au service de la performance



29,3
ETP

33
salariés

Des managers de proximité qui jouent un rôle crucial dans le management direct et quotidien des équipes opérationnelles dans une logique de performance. Ils assurent l'interaction entre les équipes de terrain et la direction générale en veillant à la productivité des équipes et aux bons résultats de la société.



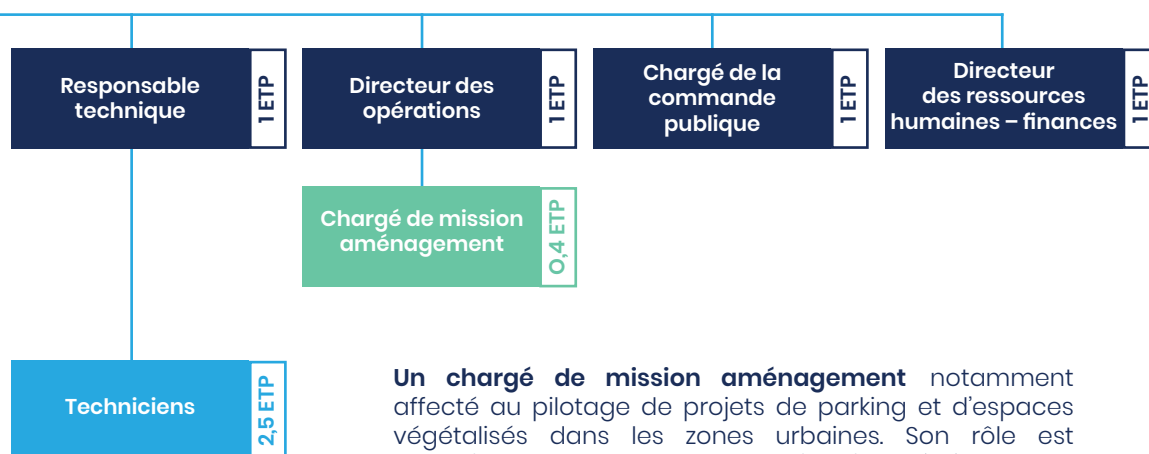
Des agents de contrôle du stationnement chargés de veiller à la bonne utilisation des espaces de stationnement et de s'assurer que l'acquittement des droits de stationnement est respecté. Assermentés, ils jouent un rôle nécessaire à la régulation du stationnement payant sur voirie en zone urbaine en émettant des FPS à pied ou en véhicule LAPI. Ils assurent également un rôle de patrouilleur sur l'espace public pour signaler tout dysfonctionnement.

Des agents d'accueil chargés de recevoir, d'orienter et d'informer le public sur les différents services et offres proposés par la société Seine PARK. Ils assurent l'accueil physique, la gestion des dossiers et traitent l'ensemble des recours administratifs. Premier maillon de la relation avec les usagers, ils jouent un rôle important dans la satisfaction du public.

Des agents d'exploitation responsables de la gestion quotidienne des parkings qui assurent leur entretien, leur bon fonctionnement et leur sécurité. Chargés de l'accueil du public, de la vente des abonnements, de l'optimisation des flux de véhicules ainsi que de la surveillance des infrastructures, ils jouent un rôle essentiel dans la satisfaction des usagers.

Une direction générale composée de hauts responsables chargés de définir et mettre en œuvre la stratégie globale de la société. Qu'il s'agisse du pilotage de dossiers stratégiques, de la gestion RH ou sociale, de la gestion comptable et financière, ou encore du développement des infrastructures et de solutions innovantes, la direction générale assure ses missions dans une logique de performance mais toujours avec bienveillance.

Un chargé de commande publique, juriste spécialisé dans la gestion des procédures d'achat public. Son rôle est crucial pour assurer la légalité, l'efficacité, et la transparence des marchés publics nécessaire à l'activité et au développement de la société. Il assure notamment la bonne exécution des marchés en matière de qualité, de délai et de coûts. Enfin, il anime la commission d'attribution des marchés qui est composée d'élus désignés par les Villes actionnaires.



Un chargé de mission aménagement notamment affecté au pilotage de projets de parking et d'espaces végétalisés dans les zones urbaines. Son rôle est essentiel pour accompagner la direction générale dans l'amélioration de l'offre de stationnement ainsi que du développement des aires végétalisées pour favoriser la biodiversité et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Une équipe mutualisée de techniciens qualifiés et expérimentés chargés de la maintenance et de l'entretien des équipements du stationnement sur voirie et de la maintenance de premier niveau des parkings. Leurs compétences techniques, organisationnelles et de sécurité jouent un rôle essentiel dans le maintien et l'amélioration des infrastructures et des équipements au service des usagers.



Organisation et moyens d'exploitation

Pour mener à bien ses missions, Seine PARK s'appuie sur une équipe de 33 salariés (chiffre au 31 décembre 2023), dotée d'une expérience éprouvée en matière de stationnement. Elle se compose de :

- Une direction générale douée de compétences permettant le pilotage de projets complexes faisant appel à une expertise opérationnelle, juridique et financière relevant aussi bien du droit public que du droit privé
- Encadrants de proximité sur le terrain
- D'agents de contrôle et d'agents d'accueil au service des usagers. Les agents chargés de la vérification du paiement de la redevance de stationnement et de la délivrance d'un avis de paiement du FPS sont assermentés
- Pôles techniques, juridiques, et d'aménagement pour assurer le développement de la société

Pour assurer ses interventions, Seine PARK dispose de 6 véhicules :

- 1 véhicule LAPI pour contrôler la voirie de Clichy-la-Garenne
- 1 véhicule LAPI pour contrôler la voirie de Villeneuve-la-Garenne
- 1 véhicule LAPI polyvalent en renfort pour assurer la continuité des missions de contrôle en cas de défaillance
- 1 véhicule pour l'encadrement des missions techniques
- 1 véhicule utilitaire pour les interventions de maintenance
- 1 véhicule de service polyvalent pour les besoins opérationnels

Pour assurer la continuité de service sur la gestion du stationnement en voirie et l'exploitation des ouvrages, Seine PARK a mis en place une astreinte technique permanente (24/7).



Un accueil des usagers optimisé

Un accueil physique des abonnés est assuré, à Clichy-la-Garenne (67, rue Martre) et Villeneuve-la-Garenne (41, avenue Jean Moulin). Amabilité et courtoisie sont les maîtres mots des équipes chargées de l'accueil et une réponse est systématiquement apportée aux demandes des usagers.

Seine PARK peut par ailleurs assurer un accueil permanent à distance grâce à des dispositifs innovants : centre de supervision et de commande avec visiophone, serveur vocal, guichet dématérialisé...

Le Concessionnaire assure la gestion des plaintes des usagers : enregistrement, traitement, suivi, information des Villes... Il tient à jour un fichier des plaintes, dans le respect de la législation en vigueur. Gestionnaire des abonnements, il tient à jour un fichier des abonnés, accessible en temps réel aux services municipaux compétents, dans le respect des dispositions du RGPD.

En complément, Seine PARK a pris des mesures concrètes pour optimiser l'information des usagers à travers :

- L'édition de 20 000 plaquettes d'information
- La création d'un site Internet spécifique, seinepark.fr, qui permet aux usagers de se renseigner et également de réaliser leurs démarches par voie dématérialisée (référencement, abonnement, paiement du FPS...) de manière simple et rapide. Une interface en ligne a été spécifiquement déployée pour les personnes en situation de handicap
- Des messages d'information déployés sur les horodateurs, dans les parkings et les locaux d'accueil



Une approche durable et cohérente

Seine PARK exploite des horodateurs fonctionnant à l'énergie solaire. Depuis le 1^{er} juillet 2023, les horodateurs de la ville de Clichy-la-Garenne sont passés aux couleurs, vives et modernes, de la SPL Seine PARK pour être repérés plus facilement par les usagers. Par ailleurs, le parc automobile de la SPL est à 100 % composé de véhicules propres, électriques ou hybrides.

En 2023, pour réduire les coûts de maintenance et prévenir le vandalisme, la société Seine PARK a procédé à la suppression des monnayeurs et a engagé une politique de développement des solutions dématérialisées de paiement.

Désormais, le paiement en ligne sur le site Internet de la société et grâce à l'application Flowbird vient compléter l'offre déjà proposée par PayByPhone. Ainsi, les usagers ont la liberté de s'acquitter de leur droit de stationnement selon leur préférence.

Des horodateurs réinventés

Un nouveau design

À Clichy-la-Garenne et à Villeneuve-la-Garenne, les 344 horodateurs présentent un nouveau design facile à repérer.

Un parc d'horodateur 100 % photovoltaïque

Des horodateurs solaires qui combinent ergonomie, robustesse, modularité et connectivité. Leur large écran couleur de 7 pouces permet d'offrir des services de vente, de paiement et de diffuser des informations.



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- ✓ Boîtier en acier traité anticorrosion et anti-graffiti
- ✓ Dimensions : 1 714 × 475 × 378 (H x l x P)
- ✓ Températures de stockage : -20°C à +70°C (garanti pendant 16h)
- ✓ Clavier capacitif
- ✓ Modem 4G
- ✓ Recyclabilité : de 80 % à 95 % suivant les options disponibles
- ✓ Poids : 90kg
- ✓ Températures de fonctionnement: -20°C à +55°C (garanti pendant 24h)
- ✓ Écran couleur 7"
- ✓ Stockage des fonds Certifiés DTG07131 (EN14450 level 2)
- ✓ Conformité : EN12414 / Marquage CE

Un nouveau parc automobile propre composé de 100 % de véhicules électriques ou hybrides



Un site Internet

pour des démarches simplifiées



seinepark.fr permet le référencement en ligne des usagers

Création d'une interface en ligne spécifique pour le référencement des personnes en situation de handicap

Création d'une nouvelle solution dématérialisée pour le dépôt d'un Recours administratif préalable obligatoire (RAPO)

Objectifs et réalisations

Des réalisations concrètes dans les villes

Portée par l'engagement des deux Villes ainsi que par le professionnalisme de ses équipes, Seine PARK a engagé la transformation effective du stationnement dans les communes dès ses premiers mois d'existence.

En moins d'un an, sa stratégie ambitieuse porte déjà ses premiers fruits.

À Clichy-la-Garenne comme à Villeneuve-la-Garenne, les modalités de stationnement comme l'environnement urbain évoluent mois après mois.

Le stationnement aujourd'hui à Clichy-la-Garenne

Un zonage précis pour faciliter le stationnement

Pour fluidifier le stationnement et éviter le phénomène de voitures ventouses, trois zones distinctes ont été définies :

Verte Permet aux visiteurs de stationner 4 heures maximum et aux Clichois d'opter pour le stationnement résidentiel

Orange Réservée aux rotations rapides avec un stationnement limité à 2h30 pour tous

Rouge Zone où le stationnement est strictement interdit





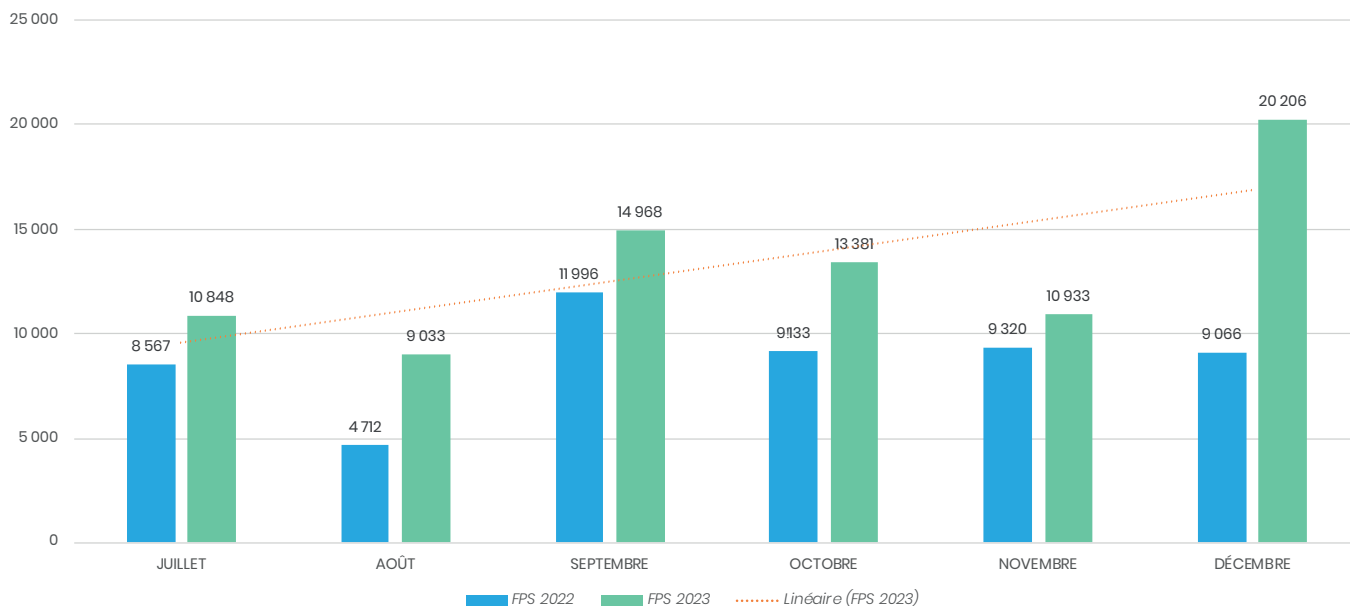
Depuis le 1^{er} août 2023, **une nouvelle grille tarifaire** est appliquée. Les coûts varient en fonction de la durée et de la zone de stationnement. Aucune augmentation de tarif n'a été appliquée pour les résidents clichois.

Zone Verte		Zone orange	
Durée (minutes)	Tarif 1 ^{er} août 2023	Durée (minutes)	Tarif 1 ^{er} août 2023
30 mn	1,00 €	30 mn	1,50 €
45 mn	1,60 €	45 mn	2,50 €
60 mn	2,00 €	60 mn	3,50 €
120 mn	2,80 €	120 mn	4,50 €
125 mn	2,90 €	125 mn	4,70 €
130 mn	3,00 €	130 mn	4,90 €
135 mn	3,20 €	135 mn	5,40 €
140 mn	3,50 €	140 mn	6,00 €
145 mn	3,60 €	145 mn	25,00 €
150 mn	3,70 €	150 mn	39,00 €
155 mn	3,80 €		
160 mn	3,90 €		
165 mn	4,00 €		
170 mn	4,20 €		
175 mn	4,40 €		
180 mn	4,60 €		
185 mn	4,80 €		
190 mn	5,00 €		
195 mn	5,30 €		
200 mn	5,50 €		
205 mn	5,80 €		
210 mn	6,00 €		
215 mn	6,20 €		
220 mn	6,50 €		
225 mn	6,70 €		
230 mn	7,00 €		
235 mn	14,00 €		
240 mn	39,00 €		
FPS	39,00 €		

Stationnement Autocars	
04h00	20,00 euros
08h00	32,00 euros
12h00	36,00 euros
16h00	38,00 euros
20h00	42,00 euros
23h50	50,00 euros
24h00	80,00 euros
FPS	80,00 euros

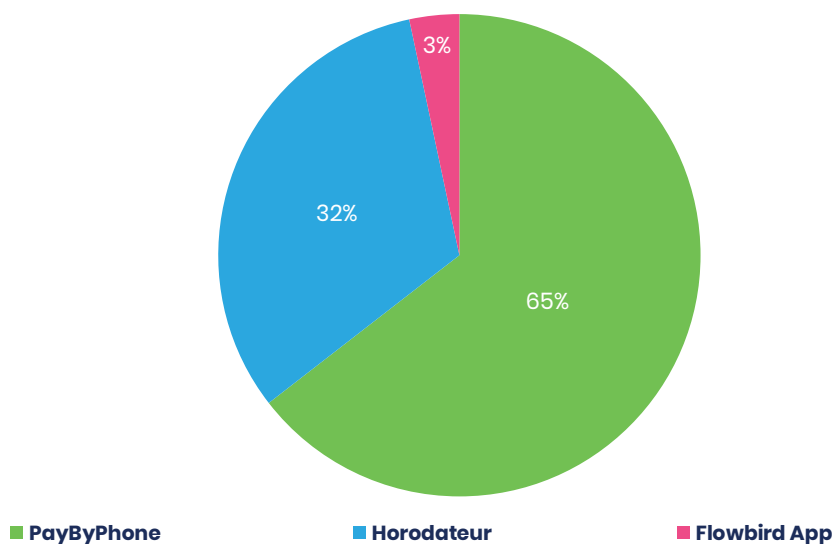
Tarifications spécifiques	
Forfait Artisan/commerçant	58,00 € / mois Limité à 1 forfait/entreprise (Zones verte et orange)
Salarié Clichy	58,00 € / mois (Zone verte uniquement)
Stationnement des personnes en situation de handicap	Gratuit (Pour les détenteurs de la carte mobilité inclusion après enregistrement)
Véhicules > 6 mètres	Majoration de 2 € sur les tarifs applicables
2 roues motorisés	Gratuit
Véhicules électriques, hybrides et à hydrogène (hors emplacement de recharge)	Stationnement payant selon catégorie d'utilisateur

Comparaison du nombre de FPS dressés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023 et l'année N-1



Au cours du 2nd semestre 2023, Seine PARK a contribué à dynamiser l'activité de contrôle du stationnement payant sur voirie pour une meilleure régulation de l'espace public et favoriser la rotation des véhicules. Ainsi, par rapport à l'année N-1, sur la même période, 50 % de FPS supplémentaires ont été dressés. Cela s'explique notamment par l'extension des jours de contrôle au samedi (soit 6j/7) et une politique de performance fondée sur la motivation des équipes.

Répartition du nombre de transactions par canal de vente entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023



Nombre de transactions et ticket moyen par canal de vente entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023)

Concession Clichy – Stationnement payant sur voirie

Mois	Nombre total de transactions	PayByPhone		Horodateur		Flowbird App	
		Nbre ticket	Ticket moyen	Nbre ticket	Ticket moyen	Nbre ticket	Ticket moyen
JUILLET	42 148	28 075	3,60 €	13 229	3,86 €	844	2,56 €
AOÛT	35 784	22 808	4,64 €	11 964	3,83 €	1 012	3,39 €
SEPTEMBRE	55 301	35 236	4,17 €	18 542	3,69 €	1 523	4,24 €
OCTOBRE	59 152	36 592	4,21 €	20 555	3,35 €	2 005	4,24 €
NOVEMBRE	51 849	34 502	4,12 €	15 262	3,88 €	2 085	4,57 €
DÉCEMBRE	50 347	32 815	4,05 €	15 167	3,82 €	2 365	4,07 €
TOTAL	294 581	190 028	4,13 €	94 719	3,71 €	9 834	4,04 €

Au second semestre de l'année 2023, 294 581 ventes de tickets de stationnement ont été réalisées. Ainsi, on observe que plus de deux tiers des transactions (68 %) sont effectuées par voie dématérialisée et par le biais des applications mobiles de paiements (Flowbird App et PayByPhone) et que le ticket moyen est sensiblement identique quel que soit le canal de vente.

Recettes du stationnement payant sur voirie par mois et typologie entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023

Concession Clichy

Date facturation	Objet / Périmètre	Montant
Juillet 2023	Voirie	151 888,47 €
Août 2023	Voirie	182 137,30 €
	FPS	178 546,97 €
Septembre 2023	Voirie	229 422,21 €
	FPS	147 829,93 €
Octobre 2023	FPS	216 672,93 €
	Voirie	244 255,08 €
Novembre 2023	Voirie	215 795,58 €
	FPS	386 781,67 €
	FPS	179 508,12 €
Décembre 2023	Voirie	214 253,26 €
	FPS	115 829,07 €
Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2023	Occupation du domaine public sur aire de stationnement	498 777,00 €
TOTAL		2 961 697,59 €

Des conditions préférentielles pour les habitants

Pour simplifier le quotidien des Clichois, des tarifs attractifs leur sont réservés. Ils peuvent ainsi stationner en mode résidentiel dans la zone verte pour des tarifs allant de 1 €/jour à 24 € pour 30 jours consécutifs.

Seine PARK a choisi de faciliter l'accès à ces offres : habitants, commerçants et personnes en situation de handicap peuvent se référencer aisément sur le site Internet seinepark.fr ou à l'Hôtel de police municipale 67, rue Martre.

La gratuité du stationnement est assurée, sous réserve de référencement préalable, aux personnes en situation de handicap :

- Détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention « stationnement »
- Détenteurs de la carte Grand Invalide de Guerre (GIG) ou Grand Invalide Civil (GIC)

Un règlement du stationnement facilité

Plusieurs modes de paiement sont proposés aux visiteurs. Ils peuvent ainsi régler leur stationnement directement par carte bancaire à l'horodateur ou utiliser les applications spécifiques, PayByPhone ou Flowbird.

Par ailleurs, une solution dématérialisée permettant le dépôt d'un Recours administratif préalable obligatoire (RAPO) a été mise en place.

 **paybyphone**[®]

flowbird.



Un nouveau parking souterrain dans la ville

Le 1^{er} septembre 2023, un parking souterrain de 62 places a été ouvert au public au 40, rue Pierre Bérégovoy, à 8 minutes à pied de la station de métro Ligne 13.

Sécurisé et vidéoprotégé, il est accessible et ouvert 24/7, sur abonnement.

Là encore, les tarifs sont attractifs : 299 € TTC/trimestre, 499 € TTC/semestre, 949 € TTC/an.



244

horodateurs habillés aux couleurs de Seine PARK depuis le 1^{er} juillet 2023

5 000

places et 3 zones de stationnement

1^{er} août 2023

mise en place de la nouvelle grille tarifaire

1^{er} septembre 2023

ouverture du parking Pierre Bérégovoy

300

mètres linéaires de végétalisation

Le stationnement aujourd'hui à Villeneuve-la-Garenne

Deux zones pour le stationnement en voirie

Comme à Clichy-la-Garenne, un système de zonage s'applique. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2024, deux zones de stationnement ont été définies. À cette même date, le stationnement est devenu payant dans la commune.

Zone verte Stationnement jusqu'à 4 heures pour les visiteurs, 1,40 € la 1^{re} heure

Tarifs préférentiels pour les habitants (1 €/mois et 12,50 €/mois pour le second véhicule) et les professionnels locaux (25 €/mois).

Zone rouge Cette zone dite de rotation rapide limite le stationnement à 2h30 pour tous les usagers. Les 15 premières minutes sont gratuites, puis 2 € la première heure.



Visiteurs			
Zone verte Rotation longue Limité à 4h00		Zone rouge Rotation rapide Limité à 2h30	
Durée	Montant	Durée	Montant
15 mn	0,30€	15 mn	Gratuite
30 mn	0,60 €	30 mn	0,80 €
45 mn	1,00 €	45 mn	1,40 €
60 mn	1,40 €	60 mn	2,00 €
120 mn	3,00 €	120 mn	3,00 €
125 mn	3,50 €	125 mn	3,20 €
130 mn	3,60 €	130 mn	3,80 €
135 mn	3,80 €	135 mn	4,40 €
140 mn	4,00 €	140 mn	5,00 €
145 mn	4,10 €	145 mn	15,00 €
150 mn	4,20 €	150 mn/FPS	39,00 €
155 mn	4,30 €		
160 mn	4,40 €		
165 mn	4,50 €		
170 mn	4,60 €		
175 mn	4,80 €		
180 mn	6,00 €		
185 mn	6,20 €		
190 mn	6,40 €		
195 mn	6,60 €		
200 mn	6,80 €		
205 mn	7,00 €		
210 mn	7,20 €		
215 mn	7,40 €		
220 mn	7,60 €		
225 mn	7,80 €		
230 mn	8,00 €		
235 mn	12,00 €		
240 mn/FPS	39,00 €		

Agent territorial	
Zone verte Forfait	
Durée	Montant
1 mois	12,50 €
1 an	150,00 €

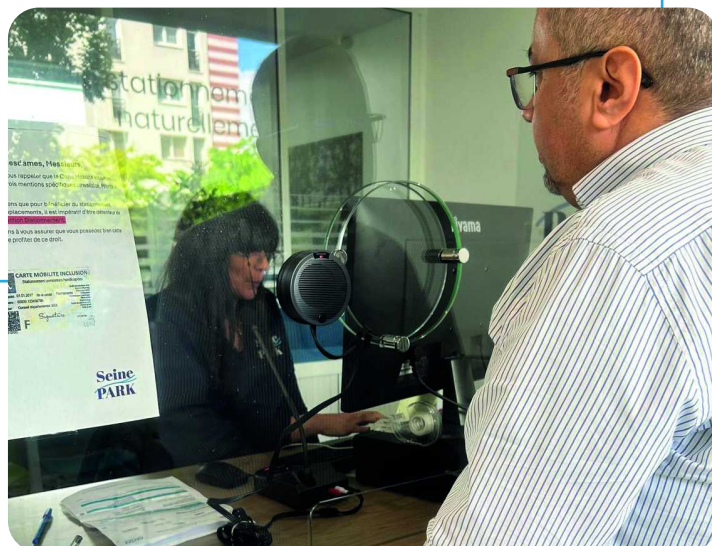
Résidents	
Zone verte Forfait 1 véhicule	
Durée	Montant
1 mois	1,00 €
1 an	12,00 €

Zone verte Forfait 2 véhicules	
Durée	Montant
1 mois	12,50 €
1 an	150,00 €

Professionnels (Commerçants, artisans et entrepreneurs, personnes exerçant une activité sur la commune)	
Zone verte Forfait	
Durée	Montant
1 mois	25,00 €
1 an	300,00 €

Un référencement en ligne ou en agence

Pour se référencer et bénéficier ainsi des tarifs préférentiels pour le stationnement en voirie ou en parking, Seine PARK propose deux options aux habitants : se rendre à l'agence située 41, avenue Jean Moulin ou réaliser l'opération directement en ligne, sur le site seinepark.fr.



Un parking couvert et sécurisé

Situé rue des Anciennes-Écoles, en centre-ville et à proximité de l'arrêt du Tram T1, le parking sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite géré par Seine PARK compte 183 places. Le parking est accessible au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. La société Seine PARK poursuit la modernisation du parking pour permettre une ouverture 24h/24 et 7j/7 à l'horizon de l'été 2024.



Tarifs parking :

- Gratuit la 1^{re} heure
- Au-delà de la 1^{re} heure et jusqu'à une durée de 6 heures : 0,30 € le quart d'heure, soit 1 heure pour 1,20 €
- Au-delà de 6 heures et jusqu'à 12 heures : 0,25€ le quart d'heure, soit 7 heures pour 7 €
- Tarifs abonnements parking (de date à date)
- Abonnés : 80 € TTC/mois, 960 € TTC/an
- Professionnels 50 € TTC/mois, 600 € TTC/an
- Emplacement vélo : 30 € TTC/an

1 €/mois

mise en place du stationnement payant
et du zonage

139 abonnés

au parking Centre-Ville

4 décembre 2023

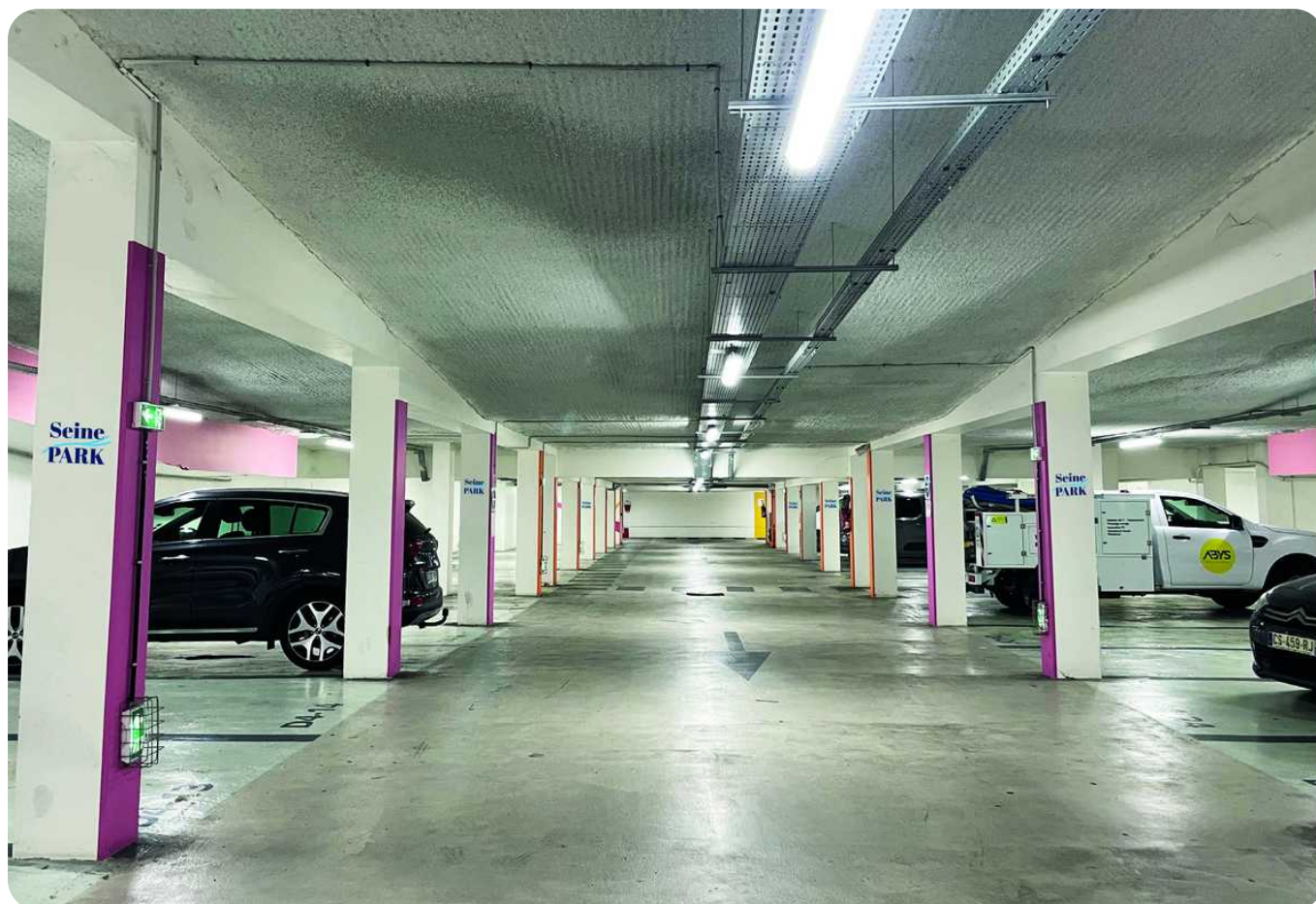
ouverture de l'agence Seine PARK
au 41, avenue Jean Moulin

1^{er} janvier 2024

mise en place du stationnement payant
et du zonage

1^{er} février 2024

mise en place du contrôle du stationnement payant sur voirie par véhicule LAPI





ZOOM sur le parking Centre-Ville de Villeneuve-la-Garenne

Le parc de stationnement public souterrain du parking de Centre-Ville comprend 183 places réparties sur deux demi-niveaux, le niveau C disposant de 89 places de stationnement dont 5 places PMR (personnes à mobilité réduite), et le niveau D disposant de 94 places de stationnement. En dehors du stationnement ponctuel, les usagers peuvent prétendre à une place de parking en souscrivant à un contrat d'abonnement.

Trois prestations sont proposées :

- un abonnement de 80 € TTC mensuel pour un stationnement 24h/24 et 7j/7
- un abonnement destiné aux professionnels de 50 € TTC mensuel pour un stationnement d'une amplitude de 12h/jour, 6j/7
- un abonnement de 30 € TTC annuel réservé aux bicyclettes pour un stationnement 24h/24 et 7j/7

Répartition du nombre d'abonnés du parking Centre-Ville par profil entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023

Mois	Nombre d'abonnés « Professionnel » (80 euros TTC)	Nombre d'abonnés « Particulier » (50 euros TTC)	Nombre total d'abonnés
Juillet	50	84	134
Août	49	89	138
Septembre	49	88	137
Octobre	49	90	139
Novembre	48	89	137
Décembre	50	96	146

Fréquentation et recettes horaires entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023

Année 2023	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	Total sur 6 mois
Nombre d'entrées véhicules avec perception de tickets	5 838	4 861	6 727	6 590	6 428	7 855	38 299
Nombre de tickets 1h gratuite	1 790	1 445	2 441	2 220	2 218	3 106	13 220
Nombre de sorties payantes	4 048	3 416	4 286	4 370	4 210	4 749	25 079
Recettes (€)	271,00 €	641,00 €	1 254,00 €	1 218,00 €	1 255,00 €	1 688,00 €	6 327
Moyenne recette/ticket	0,07 €	0,19 €	0,29 €	0,28 €	0,20 €	0,36 €	0,23 €

Recettes du parking Centre-Ville par mois et typologie entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023

Concession Villeneuve-la-Garenne

Date facturation	Périmètre	Montant HT	Montant TTC
Juillet 2023	Abonnement	6 333 €	7 600 €
	Horaire	226 €	271 €
Août 2023	Abonnement	6 475 €	7 770 €
	Horaire	534 €	641 €
Septembre 2023	Abonnement	6 433 €	7 720 €
	Horaire	1 045 €	1 254 €
Octobre 2023	Abonnement	6 517 €	7 820 €
	Horaire	1 015 €	1 218 €
Novembre 2023	Abonnement	6 408 €	7 690 €
	Horaire	1 046 €	1 255 €
Décembre 2023	Abonnement	6 833 €	8 200 €
	Horaire	1 407 €	1 688 €
TOTAL		44 273 €	53 127 €

Une amélioration de la signalétique

Dès le début de la délégation du parking, Seine PARK a lancé une campagne de modernisation de la signalétique conforme à la charte de la société. Les totems existants, les enseignes lumineuses ainsi que la signalétique intérieure ont ainsi été remplacés pour gagner en cohérence et faciliter le cheminement des piétons et l'orientation des automobilistes. Cette modernisation permet également de rendre le parking plus accessible aux usagers.



Une exploitation soucieuse de l'efficacité énergétique

Bien que le passage aux LED ait permis de réduire la consommation, la réduction de la consommation énergétique et son optimisation constituent un objectif pour l'année 2024.

Factures électriques	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Facturation	1 187 €	1 228 €	1 260 €	1 225 €	1 888 €	4 350 €	11 138 €
Conso KWH	8 677	8 949	8 988	8 713	9 048	8 845	53 220

Un parking sécurisé bénéficiant d'un nettoyage régulier



Depuis le 1^{er} juillet 2023, Seine PARK a porté une attention particulière à la sécurité du parking en changeant le serveur des caméras de vidéosurveillance et en rétablissant le déport des images vers le local d'exploitation. Une télésurveillance 7j/7 et 24h/24 est assurée pour prévenir le risque incendie. Le système de Sécurité Incendie, les portes automatiques, les bornes d'accès piétons ainsi que le système de désenfumage ont fait l'objet d'une maintenance préventive annuelle en 2023 avant la reprise en exploitation par Seine PARK.

En plus d'un entretien quotidien par les agents d'exploitation, le parking fait l'objet d'un nettoyage en profondeur régulier, il a notamment été traité en octobre 2023 par hydrolavage. Cette opération a été effectuée avec des solutions dégraissantes, désinfectantes et odorantes. Une seconde opération est actuellement programmée avant l'été.

Un parking adapté aux personnes à mobilité réduite

Le parking dispose d'un ascenseur PMR, bénéficiant d'un contrat de maintenance et permettant une intervention rapide de l'entreprise de maintenance pour limiter les désagréments en cas de survenue d'un dysfonctionnement.



Un nouveau paramétrage et une migration des données bancaires liés au nouveau mode d'exploitation

L'exploitation du parking Centre-Ville par Seine PARK à compter du 1^{er} juillet 2023 a nécessité la modification des contrats bancaires et un nouveau paramétrage des équipements existants (caisses automatiques, TPE...). Une présence renforcée des agents d'exploitation a permis de faciliter le paiement du stationnement et d'assurer la continuité du service pour garantir la transition et l'accompagnement au changement d'exploitant.

Une équipe d'exploitation spécifique

Depuis le 1^{er} juillet 2023, des réflexions ont été menées pour optimiser le fonctionnement du parking et notamment améliorer la qualité de service aux usagers. À cet égard, deux agents d'exploitation sont affectés à temps complet et un dispositif d'astreinte 7j/7 et 24h/24 a été mis en place.

Cette nouvelle gestion permet la présence d'un agent d'accueil sur toute la durée d'ouverture au public.

Les missions assurées par l'équipe du site

- **Relations avec les usagers**
Informers et orienter les usagers, intervenir en cas de besoin en dehors des horaires d'ouverture par la mise en place d'astreintes d'exploitation du parking.
- **Sécurité**
Les agents veillent en permanence au respect de la sécurité des biens et des personnes dans le cadre de la réglementation. Ils interviennent sur les problèmes mineurs et alertent sur les problèmes majeurs.
- **Propreté et hygiène des locaux**
Les agents mettent en application les procédures internes afin de satisfaire aux exigences d'hygiène et de confort réclamées par nos usagers : bureau d'accueil, escaliers d'accès, cabines ascenseurs, matériel de péage.
- **Maintenance et entretien**
Les agents assurent la remise en fonction à l'occasion des pannes courantes, ainsi que le suivi de la maintenance des équipements et leurs réparations par les différents prestataires.

Bilan financier et comptes de résultats

Résultat société Seine PARK au 31 décembre 2023

Résultat par concession	Total	Commentaires
Stationnement Voirie	1 237 752	La concession Clichy représente 98% du CA. Les autres produits sont des indemnités d'occupation de la voie publique (tournages & travaux)
Stationnement Abonnement	55 024	
Stationnement FPS	1 225 169	
Autres produits	498 783	
Total des produits d'exploitations	3 016 728	
Transfert de charges et autres produits	-103	
Services externes	-907 942	Achat d'études (Flowbird & GB2A- 402 K€), applications (143 K€), honoraires (123 K€), pub (35 K€)
Charges de personnel	-466 395	salaires versés et charges sociales patronales et salariales
Impôts et taxes	-196 905	essentiellement TVA non déductible (170 K€) et taxe sur les salaires (20K€)
Amortissements	-209 596	dont 201 k€ d'amortissement du droit d'entrée (4 834K€ sur 12 ans)
Autres charges	-685 186	redevance annuelle due à la ville de Clichy pour 2023
Total des charges d'exploitations	-2 466 126	
Résultat d'exploitation	550 602	
Produits financiers	7 039	Intérêts financiers comptes bancaires
Charges financières	0	
Résultat financier	7 039	
Produits exceptionnels	0	
Charges exceptionnelles	-102	
Résultat exceptionnel	-102	
impôt société	-140 607	
Résultat global	416 932	

Résultat concession Clichy-la-Garenne au 31 décembre 2023

Résultat par concession	Concession Clichy	Commentaires
Stationnement Voirie	1 237 752	Recettes voirie (horodateur et application PayByPhone et Flowbird)
Stationnement Abonnement	1 897	Abonnements du parking Pierre Bérégovoy
Stationnement FPS	1 225 169	Recettes des FPS émis par Seine Park et recouvrées par l'ANTAI
Autres produits	498 783	Recettes occupation du domaine public sur aire de stationnement (Déménagement, tournages de film..)
Total des produits d'exploitations	2 963 600	
Transfert de charges et autres produits	-103	
Services externes	-634 415	Achat d'études (Flowbird & GB2A), applications, honoraires, communication
Charges de personnel	-291 999	Salaires versés et charges sociales patronales et salariales
Impôts et taxes	-124 456	Essentiellement TVA non déductible et taxe sur les salaires
Amortissements	-206 918	dont 201 k€ d'amortissement du droit d'entrée (4 834K€ sur 12 ans)
Autres charges	-685 186	Redevance annuelle due à la ville de Clichy pour 2023 (40% du résultat courant avant impôts)
Total des charges d'exploitations	-1 943 077	
Résultat d'exploitation	1 020 524	
Produits financiers	4 658	Intérêts financiers comptes bancaires
Charges financières	0	
Résultat financier	4 658	
Produits exceptionnels	0	
Charges exceptionnelles	-61	
Résultat exceptionnel	-61	
impôt société	-140 607	
Résultat global	884 514	

Résultat concession Villeneuve-la-Garenne au 31 décembre 2023

Résultat par concession	Concession Villeneuve	Commentaires
Stationnement Voirie	0	
Stationnement Abonnement	53 127	Abonnement du parking Centre-Ville
Stationnement FPS	0	
Autres produits	0	
Total des produits d'exploitations	53 127	
Transfert de charges et autres produits	0	
Services externes	-273 526	Achat d'études (GB2A), paramétrage voirie (Flowbird), honoraires, publicité
Charges de personnel	-174 396	salaires versés et charges sociales patronales et salariales
Impôts et taxes	-72 449	Essentiellement TVA non déductible et taxe sur les salaires
Amortissements	-2 678	
Autres charges	0	
Total des charges d'exploitations	-523 049	
Résultat d'exploitation	-469 922	
Produits financiers	2 381	Intérêts financiers comptes bancaires
Charges financières	0	
Résultat financier	2 381	
Produits exceptionnels	0	
Charges exceptionnelles	-41	
Résultat exceptionnel	-41	
impôt société	0	
Résultat global	-467 582	

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 868 873	202 768	4 666 105
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles	3 840		3 840
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	77 020	1 491	75 529
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	264 220	5 233	258 987
Immobilisations corporelles en cours	93 378		93 378
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 414		2 414
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 309 745	209 493	5 100 252
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	89 829		89 829
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	295 337		295 337
Autres créances	1 561 858		1 561 858
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	441 481		441 481
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 388 505		2 388 505
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	7 698 249	209 493	7 488 757
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	416 932
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	496 932
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 103
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780 763
Dettes fiscales et sociales	926 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 356
Autres dettes	5 074 495
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	6 991 825
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	7 488 757
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 915 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 076 825
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 103
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	3 016 722		3 016 722
Chiffre d'affaires net	3 016 722		3 016 722
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			-103
Autres produits			6
Total produits d'exploitation (I)			3 016 625
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			274
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			907 770
Impôts, taxes et versements assimilés			196 905
Salaires et traitements			340 608
Charges sociales			125 787
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			209 493
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			685 186
Total charges d'exploitation (II)			2 466 023
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			550 602
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 039
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			7 039
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			7 039
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			557 641

	31/12/2023
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	102
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	102
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-102
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	140 607
Total des produits (I+III+V+VII)	3 023 664
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 606 732
BENEFICE OU PERTE	416 932
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 693
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

	du 16/03/23 au 31/12/23 10 mois	%
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	3 016 722	100,00
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	3 016 722	100,00
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	3 016 722	100,00
Achats de matières premières et approv.	274	0,01
Sous-traitance directe	459 908	15,25
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	2 556 540	84,75
MARGE BRUTE GLOBALE	2 556 540	84,75
Autres achats et charges externes	447 862	14,85
VALEUR AJOUTEE	2 108 678	69,90
Impôts, taxes et verst assimilés	196 905	6,53
Charges de personnel	466 395	15,46
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 445 378	47,91
Reprises s/ charges et Transferts	-103	
Autres produits	6	
Dot. amortissements et provisions	209 493	6,94
Autres charges	685 186	22,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	550 602	18,25
Produits financiers	7 039	0,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	557 641	18,48
Charges exceptionnelles	102	
Résultat exceptionnel	-102	
Impôts sur les bénéfices	140 607	4,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	416 932	13,82

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SEINE PARK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 488 757 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 416 932 Euro.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 16/03/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 872 713		4 872 713
Immobilisations incorporelles		4 872 713		4 872 713
- Terrains		77 020		77 020
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		240 756		240 756
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 113		11 113
- Emballages récupérables et divers		12 352		12 352
- Immobilisations corporelles en cours		93 378		93 378
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		434 618		434 618
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		2 414		2 414
Immobilisations financières		2 414		2 414
ACTIF IMMOBILISE		5 309 745		5 309 745

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 872 713	434 618	2 414	5 309 745
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 872 713	434 618	2 414	5 309 745
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Le droit d'entrée s'élève à 4 834 043 euros. il est amorti sur 12 ans, durée de la concession.

Le contrat de concession prévoit que le règlement se fera comme suit:

- 753 043 euros avant le 31 décembre 2023
- 583 000 euros chaque année à compter de 2024

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		202 768		202 768
Immobilisations incorporelles		202 768		202 768
- Terrains		1 491		1 491
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 093		3 093
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		292		292
- Emballages récupérables et divers		1 849		1 849
Immobilisations corporelles		6 725		6 725
ACTIF IMMOBILISE		209 493		209 493

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 859 609 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 414		2 414
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	295 337	295 337	
Autres	1 561 858	1 561 858	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 859 609	1 857 195	2 414
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	115 829
Etat - produits à recevoir	498 777
Total	614 606

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 Euro décomposé en 80 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	80	1 000,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	80	1 000,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 991 825 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17 103	17 103		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780 763	780 763		
Dettes fiscales et sociales	926 108	926 108		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 356	193 356		
Autres dettes (**)	5 074 495	2 159 495	2 915 000	
Produits constatés d'avance				
Total	6 991 825	4 076 825	2 915 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	635 166
Frs immobil. - fact. non parvenues	116 661
Banque - Intérêts courus à payer	4 208
Etat - autres charges à payer	687 474
TAXE SUR LES SALAIRES	20 414
FORMATION CONTINUE	155
Taxe d'apprentissage CAP	276
Total	1 464 354

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par concession s'analyse de la façon suivante:

- la concession Clichy représente 98% du CA et se compose de la vente de stationnement Voirie pour 1 238 K€, de forfait post-stationnement à hauteur de 1 225 K€, d'indemnité d'occupation de la voie public pour des tournages ou travaux à hauteur de 499 K€ et d'abonnement pour 2K€.

- le CA de la concession Villeneuve s'élève à 53 K€ et concerne uniquement la vente d'abonnement.

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
205000 - Concessions et droits similaires	4 834 043,00		4 834 043,00
205100 - Logiciels	34 830,12		34 830,12
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		201 317,00	-201 317,00
280510 - Amortissement sur logiciel		1 451,26	-1 451,26
	4 868 873,12	202 768,26	4 666 104,86
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
232000 - Immobilisat. incorporelles en cours	3 840,00		3 840,00
	3 840,00		3 840,00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
212000 - Aménagt. de végétalisation	77 019,80		77 019,80
281200 - Amortis. agenct. aménagt. de terr.		1 491,09	-1 491,09
	77 019,80	1 491,09	75 528,71
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
218110 - Instal°, aménagt locaux	25 427,00		25 427,00
218120 - Instal°, aménagt horodateurs	110 633,96		110 633,96
218130 - Instal°, aménagt parkings	30 938,68		30 938,68
218131 - Instal°, aménagt extérieurs	73 756,00		73 756,00
218300 - Matériel de bureau	11 112,62		11 112,62
218800 - Autres matériels	12 351,78		12 351,78
281811 - Amort. inst. aménagt locaux		162,45	-162,45
281812 - Amort. inst. aménagt horodateurs		1 818,88	-1 818,88
281813 - Amort. inst. aménagt parkings		1 111,39	-1 111,39
281830 - Amortis. matr.bureau et informat.		291,70	-291,70
281880 - Amort. matériel divers		1 849,00	-1 849,00
	264 220,04	5 233,42	258 986,62
Immobilisations corporelles en cours			
231000 - Immobilisat. corporelles en cours	93 377,71		93 377,71
	93 377,71		93 377,71
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
275000 - Dépôts et cautionnements	2 414,06		2 414,06
	2 414,06		2 414,06
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 309 744,73	209 492,77	5 100 251,96
ACTIF CIRCULANT			

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
409140 - Fournisseurs - acomptes / immo	89 829,00		89 829,00
	89 829,00		89 829,00
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
411000 - Clients	179 508,12		179 508,12
418100 - Clients - factures à établir	115 829,07		115 829,07
	295 337,19		295 337,19
Autres créances			
401000 - Fournisseurs	10 851,11		10 851,11
445620 - TVA déductible s/immobilisations	10,70		10,70
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	10 405,77		10 405,77
445860 - TVA sur factures non parvenues	76 608,13		76 608,13
448700 - Etat - produits à recevoir	498 777,00		498 777,00
467100 - Trésor Public	214 253,26		214 253,26
467300 - Convention compte Kerea Croissance	750 951,76		750 951,76
	1 561 857,73		1 561 857,73
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
512000 - CREDIT MUTUEL - Siège	161 473,49		161 473,49
512001 - CREDIT MUTUEL - Clichy	188 930,67		188 930,67
512002 - CREDIT MUTUEL - Villeneuve	48 071,41		48 071,41
512010 - ARKEA - Siège	11 168,14		11 168,14
512011 - ARKEA - CLICHY	31 578,92		31 578,92
512012 - ARKEA VILLENEUVE	258,17		258,17
	441 480,80		441 480,80
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 388 504,72		2 388 504,72
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	7 698 249,45	209 492,77	7 488 756,68
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

PASSIF

	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	80 000,00
	80 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	416 931,85
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	496 931,85
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
511001 - REMISE CB - Clichy	1 430,11
511002 - REMISE CB - Villeneuve	11 465,39
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	4 207,55
	17 103,05
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
401000 - Fournisseurs	145 597,50
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	635 165,56
	780 763,06
Dettes fiscales et sociales	
431000 - Sécurité sociale	21 828,42
437010 - MUTUELLE HENNER	2 248,16
437020 - PREVOYANCE ASCORE	3 937,76
437030 - MALAKOFF HUMANIS	3 826,29
437031 - RETRAITE COMPL. - CNRACL	34 031,67
437033 - RETRAITE COMPL. - RAFF	1 621,04
437080 - Cotisation CDG	152,80
437800 - TICKETS RESTAURANT	5 760,00
442100 - Prélèvements à la source (IR)	1 438,64
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	140 607,00

Bilan détaillé

	31/12/2023
445510 - TVA à décaisser	2 260,00
445801 - Régularisation de TVA déductible	75,99
448600 - Etat - autres charges à payer	687 474,00
448610 - TAXE SUR LES SALAIRES	20 414,00
448630 - FORMATION CONTINUE	155,49
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	276,44
	926 107,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
404100 - Fournisseurs d'immobilisations	76 694,51
408400 - Frs immobil. - fact. non parvenues	116 661,25
	193 355,76
Autres dettes	
467000 - Autres comptes débiteurs/crédeurs	4 834 043,00
467200 - compte de tiers	26 199,00
467400 - Trésor Public - Versement différé	214 253,26
	5 074 495,26
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	6 991 824,83
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	7 488 756,68
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 915 000,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 076 824,83
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 103,05
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
706101 - Ventes Voirie - Clichy - NA	1 237 751,90		1 237 751,90
706104 - Ventes abnts - Clichy - 20%	1 896,93		1 896,93
706105 - Ventes FPS - Clichy - NA	1 225 168,69		1 225 168,69
706204 - Ventes abnts - Villeneuve - 20%	53 127,32		53 127,32
708000 - Produits des activités annexes	498 777,00		498 777,00
	3 016 721,84		3 016 721,84
Chiffre d'affaires net	3 016 721,84		3 016 721,84

	31/12/2023
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
791000 - Transfert de charges d'exploitation	-102,89
	-102,89
Autres produits	
758000 - Produits divers gestion courante	5,67
	5,67
Total produits d'exploitation (I)	3 016 624,62
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
602210 - Achats fourn. cons. combustibles	274,17
	274,17
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	
604000 - Achats d'études et prestations	402 330,72
604100 - Sous traitance - Entretien locaux	2 008,60
604120 - Sous traitance - Ent. horodateurs	2 970,00
604130 - Sous traitance - Ent. parkings	1 230,00
604210 - Sous traitance - Etudes financières	51 368,19
606110 - Fournitures électricité	8 548,89
606300 - Achats de petit équipement	4 186,71
606400 - Achats fournitures administratives	3 568,92
612221 - Location Peugeot e-208 GS-459-AD	2 938,68
612222 - Location Peugeot e-208 GG-736-YX	1 754,40
613200 - Locations immobilières	1 626,87
613201 - Locations immobilières ponctuelles	330,00
613521 - Location Peugeot 308 - GQ-606-CE	2 826,00
613522 - Location Peugeot EPARTNER	1 122,00
614000 - Charges locatives & copropriété	994,57
615520 - Entretien du matériel de transport	578,62
615600 - Maintenance	6 413,32
615610 - Application Flowbird	73 407,82
615620 - Application PayByPhone	69 923,97
616000 - Primes d'assurance	16 184,27

	31/12/2023
616300 - Assurance matériel de transport	11 087,24
621400 - MAD salariés Clichy	32 857,47
622610 - Honoraires comptables	90 000,00
622620 - Honoraires d'avocats	29 718,00
622700 - Frais d'actes et contentieux	3,37
622800 - Rémun. & Honoraires divers	13 144,91
622810 - Frais de formation	2 392,86
623000 - Publicité	35 080,97
624100 - Transports sur achats	111,45
626000 - Frais postaux	1 160,64
626300 - Frais de surveillance	78,80
627800 - FRAIS BANCAIRES	33 342,58
628110 - Cotisations professionnelles	4 479,08
	907 769,92
Impôts, taxes et versements assimilés	
631100 - Taxe sur les salaires	20 414,00
631200 - Taxe d'apprentissage	1 812,42
633300 - Formation continue	1 950,41
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	276,44
635110 - Contribut° économique territoriale	2 302,00
635200 - TVA non récupérables	69 950,68
635210 - TVA non récupérable s/FNP	38 830,86
635220 - TVA non récupérable s/Immo	61 323,54
635430 - Cartes grises	45,00
	196 905,35
Salaires et traitements	
641100 - Salaires appointements	272 380,59
641200 - Congés payés	1 638,96
641300 - Primes et gratifications	32 970,41
641400 - Indemnités et avantages divers	22 071,52
641401 - Tickets restaurant	11 546,61
	340 608,09
Charges sociales	
645100 - URSSAF	51 267,08
645200 - MUTUELLE - PREVOYANCE	7 968,06
645300 - RETRAITE	39 062,58
645400 - POLE EMPLOI	12 882,02
645800 - Cotisations autres organism. socx	61,40
647500 - Médecine du travail et pharmacie	1 350,00
648000 - Vêtements de travail	13 195,44
	125 786,58
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	202 768,26
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	6 724,51
	209 492,77
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
651100 - Clichy - Redevance annuelle	685 172,00
658000 - Charges diverses gestion courante	14,03
	685 186,03
Total charges d'exploitation (II)	2 466 022,91

	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	550 601,71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
768000 - Autres produits financiers	5 951,76
768100 - Rém ^o compte trésor. GAT - miroir	1 087,38
	7 039,14
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total produits financiers (V)	7 039,14
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total charges financières (VI)	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 039,14
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	557 640,85

	31/12/2023
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
671200 - Pénalités et amendes	102,00
	102,00
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	102,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-102,00
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
695000 - Impôts sur les bénéfices	140 607,00
	140 607,00
Total des produits (I+III+V+VII)	3 023 663,76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 606 731,91
BENEFICE OU PERTE	416 931,85

	31/12/2023
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 693,08
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Seine PARK

Siège Seine Park

6, rue des Bateliers 92110 Clichy
contact@seinepark.fr

Agence Clichy

67 rue Martre 92110 Clichy
stationnement.clichy@seinepark.fr

Agence Villeneuve-la-Garenne

41, avenue Jean Moulin 95870 Villeneuve-la-Garenne
stationnement.villeneuve@seinepark.fr



seinepark.fr